

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Sarthe
Commune de Saint-Georges-du-Bois

Délibération n°202311/15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation et d'affichage : 14/11/2023 L'an deux mille vingt-trois, le 21 novembre à dix-huit heures et quarante-cinq minutes

Nombre de conseillers Le Conseil Municipal légalement convoqué le 14 novembre 2023 s'est
En exercice : 18 réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU,
Présents : 17 maire
Votants : 18

PRESENTS : MMES et MM ANNIC Ann, ANNIC Régis, GANDON Sébastien, HUBERT Florence, HULOT Valérie, LANDRY Jacques, LEBOUC Jacky, LELASSEUX Patrick, L'HELGUEN Patrick, MEUNIER Nathalie, MORVAN Dominique, PRE Julien, ROPARS Martine, ROBIN Murielle, URIEN Jean-Pierre, VIRIEUX Jean-François

ABSENTS ET EXCUSES : M. LEFFRAY qui donne pouvoir à M. BRETEAU

Mme MEUNIER est élue secrétaire de séance.

AIDE EXCEPTIONNELLE POUR LA LIBYE

Le maire propose de soutenir les actions humanitaires menées actuellement au profit des victimes de la tempête Daniel dans le Nord-est de la Libye. Les dons permettront de soutenir la réponse d'urgence à travers le déploiement, depuis le 17 septembre 2023, d'un hôpital de campagne de la sécurité civile pouvant traiter environ 100 patients par jour, ainsi qu'à travers le soutien à des ONG partenaires.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de verser 1 000€ au FACECO « Lybie » (fonds d'action extérieure des collectivités locales) géré par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires.

Pour copie conforme,

LE MAIRE,

Franck BRETEAU

